NSEKERA Emanuel C/O ORINFOR B.P. \$3

KIGALI .-

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ORINFOR

BYUMBA

Sous-couvert de :

- Monsieur le Directeur de 1 Office

Rwandais d'Information

KIGALI.

Objet; Recours sur mon
dossier disciplinaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute guterité en vue de porter recours sur mon dossier disciplinaire vous enveyé pour examanepar le Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR).

En effet, Monsieur le Président, l'année 1981 a été pour moi une année d'avalanche de sanctions comme le témoigne mon dossier. Comme me l'a demandé le Directeur de l'ORINFOR, j'ai évité à ce qu'en ne m'y reprenne plus.

Les accusations de Monsieur le Chef de Maintenance en date du 25 Février 1986 stipulant m'avoir attendu pendant plus de cinq minutes sont inacceptables eu égard à son manque de sincérité sur ces accusations. Seulement, je suis indigné par le fait que mes explications n'ont pas satisfaites le Directeur de l'Office Rwandais d'Information d'en sa lettre du 29 Avril 1986.

Concernant l'affaire de l'argent, Monsieur le Président, affaire très scandaleuse si l'on en tient compte les accusations mensongères du guichetier Muramba Martin, je vous prie et en particulier prie Monsieur
le Directeur de l'ORINFOR d'enquêter minutieusement sur cette affaire. Au cas eù
les résultats de l'instruction témoigneraient en faveur de Muramba en se référant
sur la lettre qu'il a adressée à Monsieur le Chef de Service AFIN, je vous demande
de décider en conséquence.

En fin de compte, je vous prie de daigner m'excuser pour avoir entré au Standard. Je croyais m'adresser à un ami de service dont j'igne rais son insociabilité.

Veuillez agréer, Mensieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

NSEKERA Emmanuel.

1 Bennan All